
Adresse de la société populaire d'Anse (Rhône) qui félicite la Convention de son génie et de sa surveillance qui a permis de déjouer l'infâme conspiration, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Anse (Rhône) qui félicite la Convention de son génie et de sa surveillance qui a permis de déjouer l'infâme conspiration, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 268-269;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28144_t1_0268_0000_20

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Convention, et ont signé ceux qui ont su signer ».

AUBUGEOIS, TEIXIER, LAFAYE, J. BERNARD, F. DEISSEL, F. PAILLIER, P. PEIRAUD, P. PINEL, P. BERNARD, VALLENTIN, GABILHAUD, BRAC.
P.c.c. : AUBUGEOIS (présid.), BRAC (secrét.).

LVII

[*Le c. de correspondance de la Sté popul. de St-Ybars, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La société de cette commune a gémi du coup fatal qui a menacé vos testes et vous félicite d'avoir déjoué ce complot odieux ourdi si adroitement par ces traîtres, que le glaive de la justice a déjà frappés, quelle scélérateuse ! Vous avec encore sauvé la patrie et votre vigilance, et votre courage la sauveront toujours; continue tes travaux et reste à ton poste ! Montagne ferme, jusqu'à l'entière destruction des tyrans et des traîtres; oui, c'est toi qui peux maintenir la liberté, sans toi tout est perdu, et malgré les écueils qui entourent le vaisseau de la République, ne quitte point le gouvernail que tu ne l'aies conduit au port.

Ce sont les vœux des sans-culottes de cette société qui jurent de vivre et mourir libres. S. et F. »

LATOUR, GALTIER.

LVIII

[*La Sté popul. de Quimperlé, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants,

A la nouvelle de la conspiration que vous avez si heureusement déjouée, deux sentiments éclatèrent dans notre sein, celui de l'indignation contre ces scélérats hypocrites qui ont voulu assassiner, avec vous, la liberté publique, et celui de la reconnaissance pour la Convention qui par son infatigable surveillance est parvenue à découvrir cet excécrable complot.

Ces sentiments vous furent transmis aussitôt par une adresse de la société. Nous sommes douloureusement affectés de ne pas la trouver dans la nomenclature de celles dont il a été fait mention au bulletin.

Quel qu'en ait été le sort, comptez sur notre reconnaissance profonde pour le service signalé que vous venez encore de rendre à la République. Comptez sur nos sermens de périr avec vous pour le soutien de la liberté; et comptez que le décret mémorable par lequel vous venez de mettre à l'ordre du jour la vertu et la probité en sera l'appui le plus solide.

(1) C 303, pl. 1101, p. 1. Départ. de la Corrèze. On écrivait aussi Saint-Ybard.

(2) C 303, pl. 1101, p. 2.

Le vœu de notre cœur sera constamment :
Vivent la République et la Convention, et périssent les conspirateurs. »

DEJORDANET (présid.), DAVEAU (secrét.),
BIENVENUE (secrét.).

LIX

[*La Sté popul. de Roche-des-Trois, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Les membres de la société républicaine de Roche-des-Trois, sensiblement affectés des nouveaux dangers que la patrie vient de courir, justement indignés des factions sans cesse renaissantes que des hommes vilement et horriblement pervers disséminent dans la France pour anéantir la plus belle et la plus sage des révolutions, n'ont dans les idées de plaisir et d'horreur qu'ils éprouvent, que deux vœux, celui d'être libres républicains et d'être gouvernés par nos vigilans, braves et dignes représentants. Le second formé par l'indignation est de voir retranchés de la chaîne des êtres tout ce qui s'oppose à la liberté, tous les suppôts de la tyrannie, tous les monstres qu'un sordide intérêt fait mouvoir pour la destruction ou l'esclavage des hommes libres.

Tels sont, Citoyens représentants, les sentimens de tous ceux qui composent la société républicaine de Roche-des-Trois.

Vivent les sans-culottes, vive la Montagne. »

LE GALL (présid.), GRARIL (secrét.), BUSSON (secrét.), MOIGNO (secrét.), GUINOTEUIL.

LX

[*La Sté popul. d'Anse, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants,

Vous venez d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance nationale; une conspiration était encore tramée par des scélérats pour renverser le fruit de vos sublimes et immortels travaux. Les français devaient perdre leur liberté chérie et retomber dans un esclavage plus affreux que celui d'où ils sortent; mais grâce à votre génie, à votre surveillance infatigable, au moment où ce projet liberticide allait porter ses coups pour assassiner la liberté, vous avez déjoué cette infâme conspiration; déjà les chefs sont arrêtés, beaucoup sont expiés (*sic*) sous le rasoir national, les autres ne tarderont pas, et bientôt la souveraineté nationale sera totalement vengée de leurs crimes.

Nous ne cessons d'admirer vos décrets, ils sont sublimes et ne découlaient que de la sagesse et de l'équité ! vous venez de décréter à l'ordre du jour la probité et la justice; cette loi salu-

(1) C 303, pl. 1101, p. 7. Rochefort-en-Terre, Morbihan.

(2) C 303, pl. 1101, p. 8. Départ. du Rhône.

taire nous promet la destruction du vice et un nouveau triomphe à la vertu et à la philosophie. Tous vos travaux nous annoncent évidemment combien vous désirez le bonheur du peuple; le décret que vous venez de prendre sur le transport des grains nous l'assure; recevez-en notre reconnaissance. Oui! braves montagnards, vous êtes les restaurateurs de la liberté française; les sauveurs de votre patrie, aussi les républicains de la société d'Anse vous invitent à rester à votre poste, ils seconderont vos vœux, ils vous jurent respect et obéissance à vos décrets; ils désirent ardemment la destruction des tyrans, la punition des traîtres et des fanatiques. Vive la République, vive la Montagne!»

REVIN (*présid.*), LAVERRIÈRE (*vice-présid.*),
BOISSON (*secrét.*).

LXI

[*La Sté popul. d'Aubusson, à la Conv.; s.d.*] (1).

«Les Brissotins voulurent fédéraliser la France, leurs têtes roulèrent sur le pavé et l'unité de la République fut consolidée; des hommes d'une secte différente mais d'une trempe encore plus atroce ont ensuite paru; les scélérats! ils voulaient étouffer la liberté en feignant de la caresser, mais tandis que le crime conspire, le génie de la liberté veille.

Les conjurés se préparent à recueillir les fruits de leurs complots liberticides, mais déjà il ne sont plus, la République est vengée.

Ainsi doivent périr les ambitieux, les intrigants qui voudront substituer leur tyrannie ou celle des étrangers à la souveraineté du peuple; ainsi doivent périr les audacieux qui pour bouleverser la France tenteront de renverser la République.

Les représentants du peuple ne doivent abandonner leur poste que lorsque la République française sera environnée des décombres de tous les trônes de l'Europe.»

JOUTHILLON (*présid.*), GUYÈS fils aîné (*secrét.*),
F. ROBY fils (*secrét.*).

LXII

[*La Sté popul. de Rabastens, à la Conv.; 18 germ. II*] (2).

«Nous venons, en vrais républicains, vous témoigner nos sentimens de reconnaissance sur la force, l'énergie et le courage avec lesquels vous soutenez vos glorieux travaux. C'est à votre zèle infatigable que nous devons le salut de la République, mise en danger par un

complot infernal que votre vigilance et votre justice ont arrêté et puni par le glaive des loix. C'est votre sollicitude paternelle qui nous sauve de tous les coups et nous soutient dans une marche qui garantit cette liberté sacrée que nous jurons de nouveau de défendre jusqu'à la mort; fermes à votre poste, nous vous conjurons, illustres représentans, de ne descendre de la cime de cette Montagne sainte où vous siégez si dignement, qu'après avoir terrassé l'infâme scélératesse, en imprimant aux méchants cette salutaire terreur que doit leur inspirer la juste sévérité des exemples. Quant à nous, remplis de confiance en vos décrets, nous resterons debout jusqu'à ce que le territoire français, purgé de trahison et de complot, nous offre le bonheur de tous et nous assure cette paix durable dont nous ne voulons jouir que lorsque vous en aurez cimenté la base inaltérable, par l'extinction totale de vos ennemis qui sont les nôtres.»

LOZÈS (*présid.*), FAUZÈ (*secrét.*), TRAGON (*secrét.*),
SOULZA, DUFANG, GERNHES, MERCERE.

LXIII

[*La Sté popul. de Redon, à la Conv.; 22 germ. II*] (1).

«Législateurs,

La liberté l'emporte et c'est à vous qu'est dû son nouveau triomphe!

C'était donc trop peu de cette ligue de tyrans de l'Europe coalisés, pour nous redonner des fers, leurs vils esclaves abattus de toutes parts sous les coups de nos guerriers ne laissaient plus à ces tigres couronnés que leurs vaines fureurs; il fallait que des monstres nés dans le sein de la France eussent tenté ce que n'avaient pu leurs armes.

Vous les avez démasqués, les traîtres, et déjà leur supplice a vengé le peuple qu'ils ont trop longtems séduit.

Sages représentans de la première nation du monde, continuez vos glorieux travaux, restez à vos postes, tous les français sont aux leurs, ils sont là pour vous soutenir; s'il est encore des perfides, parlez et il ne restera plus d'eux que leur affreuse mémoire; nous ne voulons goûter le repos que sur la tombe de tous les ennemis de la liberté.

La vertu est l'âme du républicain, l'équité est son guide, la valeur son apanage; la ruine de tous les tyrans est son vœu; marchons, il va s'accomplir; la victoire nous appelle aux combats, la paix nous attend sur les débris des trônes réduits en poudre.»

JOUSSELIN (*présid.*), CHEVRIER, LEBRUN, MAL-
HERBE, LE CLERC père, TANNEUR, BONHEUR, DU-
BOT [et 68 signatures illisibles].

(1) C 303, pl. 1101, p. 9. Creuse ou Orne.

(2) C 303, pl. 1101, p. 10. Départ. du Tarn.

(1) C 303, pl. 1101, p. 11.